

Mesdames et messieurs les Conseillers,
Chers Lucois

Pendant plus de 4 mois, votre maire n'a pu assurer ses missions. Je remercie celles et ceux qui m'ont témoigné de la sympathie en me rendant visite et qui m'aide au quotidien, ainsi que mes deux filles. J'ai été agréablement surpris par les enfants de l'école qui m'ont donné des dessins qu'ils ont réalisés pour mon rétablissement. Je vais mieux. La douleur ne s'est pas complètement tue. J'ai hâte de pouvoir marcher dans Luc, dans la montagne et de me consacrer pleinement à vous en tant que maire.

Et je remercie aussi les 3 adjoints, Alix, Chloé et Didier, qui ont donné encore plus de leur temps et de leur énergie pour conduire au plus près les affaires de la commune. Outre la fonction d'élu, ce sont de longues heures passées à la mairie ou à l'école pour épauler le personnel ou remplacer les absents. Toute ma reconnaissance va aussi aux conseillers municipaux notamment Eve et Bruno, qui continuent à s'engager pour le village.

Je salue aussi les employés municipaux Christophe, Jean Michel et Olivier qui travaillent pour que la commune soit maintenue au quotidien dans le meilleur état possible. Merci à Anne Laure et Sylvie qui ont su remplacé Anne Sophie et Marie Pierre pendant leur congés maladies dans leurs lourdes tâches administratives.

Je vous souhaite une excellente année, à vous et vos proches : que vos projets voient le jour. Bonheur, santé, amour, bienveillance, mais aussi emploi pour celle ou celui qui en cherche. Nous avons la chance de vivre dans un pays en paix, une belle région et un beau village. C'est loin d'être le cas partout.

2 conseillers municipaux ont démissionné : Christian Breyton et Alexandra Baltazard, cette dernière ayant été mutée près de Nevers. Nous leur souhaitons bonne chance dans leurs projets.

Les chose avancent rarement aussi vite qu'on le souhaiterait. La conduite d'un village ne peut être abandonnée à une poignée d'individus mais appartient à chacun. C'est pourquoi je vous invite à participer directement à des actions visant à améliorer notre vie au quotidien. Il existe déjà des groupes de travail Terre d'Avenir, capables d'émettre des propositions d'améliorations dans les domaines de l'énergie, de l'eau, de la sociabilité et de la circulation sécurisée. J'espère que le Conseil municipal pourra les relayer et je les félicite pour leur engagement. Les rencontres initiées par l'Espace social en 2015 vont également reprendre. Elles avaient débouché sur des projets pour favoriser la sociabilité. Les participants seront recontactés dans les jours qui viennent.

Je remercie aussi les associations humanitaires, culturelles, sportives et donc les personnes qui les animent. Par leur dynamisme, ces associations contribuent à faire de Luc un lieu où il est intéressant de vivre. Nous les avons réunies pour la première fois, en septembre, pour un forum des associations. Il a permis au public de les découvrir et de s'inscrire aux activités de l'année. Surtout, il a été organisé non *pour* les associations, mais *avec* elles. Merci aussi pour cette implication, nous renouvelerons l'événement.

Les entreprises et les commerces sont des piliers du développement de la commune.

Sans eux, le village se dépeuplerait. Bravo pour leur travail au quotidien.

Justement, Luc-en-Diois, un village qui se dépeuplait, accueille depuis quelques temps nombre de nouveaux venus. La Marpa, par exemple, accueille dès la semaine prochaine 21 personnes, très contentes d'être parmi nous. Plusieurs maisons en vente ont été achetées cette année. Les logements à louer sont pleins, et encore recherchés.

7 familles dont 12 adultes et 10 enfants vont également s'installer à Luc. Ce sont 7 porteurs de projets qui amèneront encore du dynamisme au village.

Côté emploi : je vous présentais, voici un an, le dirigeant de l'entreprise Iswari, qui a installé son siège social avenue de la gare. Elle se développe et a créé 8 emplois.

La Marpa, elle, emploie désormais 6 personnes.

Des entreprises vont s'installer dans la Zone artisanale dont une de panneaux photovoltaïque

Les médecins, infirmiers et kinés prennent dorénavant soin de nous à la Maison médicale de Luc. Mais la commune a aussi été félicitée de se montrer pionnière en accueillant dans cette Maison de santé des spécialistes de ce qu'on appelle la « médecine douce » : celle qui travaille à notre bien-être pour prévenir la maladie avant qu'elle n'arrive. On trouve donc maintenant à Luc une offre en ostéopathie, shiatsu, sophrologie, psychologie, herbologie,... & d'autres, ainsi que pédicure. Nous allons pouvoir nous « coucooner » !

L'école accueille cette année 60 élèves.

Le recensement de l'INSEE commence ce jeudi 19. Il montrera l'évolution de la population. Je vous demande de bien recevoir les agents recenseurs. Participer au recensement est un acte civique et (je vous le rappelle !) **obligatoire**.

Luc attire toujours les touristes qui y trouvent soleil et beauté de la nature, attirés aussi par les nombreuses possibilités de baignade, randonnée, VTT, escalade, Via-ferrata ou parapente. Bien entendu, la présence des commerces et l'offre culturelle variée encouragent la venue des estivants.

L'année 2016 a vu se réaliser le curage du Claps, la viabilité de la piste Clamontard, la continuation des travaux de voirie et d'éclairage de la Marpa (qui s'achèveront au printemps) et l'engagement de la commune dans la transition énergétique. En association avec Voconce-Anim, la montée de la gare a été aménagée et sécurisée. Enfin, les lampes UV de salubrité de l'eau de source à Salles ont été installés par Olivier. Vous avez peut-être remarqué que l'été dernier encore, nous avons manqué d'eau potable, en particulier à Salles. Jean Michel a distribué des bouteilles d'eau et rempli la citerne plusieurs fois.

Nous avons signé une convention concernant l'éclairage public avec le SDED, en charge désormais de la maintenance du réseau .

Nous devons fonctionner avec un budget à la baisse. En 2015 et 2016 les recettes ont baissé. Par baisse des dotations de L'État, et en raison du faible débit de la Drôme, qui a diminué nos ventes d'énergie. Nous payons encore les travaux liés à la

« Marpa ». Nous avons toutefois choisi de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2017.

L'année 2017 verra la construction des toilettes publiques place de La Fontaine. Des travaux sont aussi prévus concernant l'éclairage public et le chauffage de l'école, afin de réaliser des économies d'eau et d'énergie. Le projet de valorisation du Claps suit son cours, sous la houlette de Didier Eglaine. La circulation et la signalisation seront améliorées, ainsi que l'accueil des camping-car.

Une réflexion avec l'ensemble de la population sera entamée en 2017 ou 2018 concernant le cœur du village : afin de la rendre plus beau et plus accueillant. Voilà un beau projet pluriannuel. L'embellissement de nos rues et de nos places, la mise en valeur de notre patrimoine historique et naturel, de nos fontaines et lavoirs, méritent un effort collectif.

L'eau et l'assainissement seront bientôt de la compétence de la communauté des communes.

Partout en France, la poste dans les petites communes se mue en agence postale. Il en est question à Luc. Une pétition a circulé dans la communes et communes avoisinantes. Nous nous trouvons dans un dilemme car il faudra choisir entre le souhaitable non réalisable à terme qui consisterait à garder encore un temps la poste telle qu'elle fonctionne actuellement, au risque de la perdre totalement, et un compromis dont les termes sont négociables et peuvent être plus favorables : une agence postale multi services comme l'ont fait Lus-La-Croix-Haute, Châtillon et La Motte. Qu'en pensez vous ? J'attends vos remarques et suggestions.

Nous devons aussi être vigilant sur l'avenir du train et de notre gare. Participez et faites entendre votre voix, comme ce fut le cas le 10 décembre à la gare de Luc où une centaine de personnes se sont mobilisées. Je vous rassure pour cette année : le train circulera encore jusqu'en 2020. Mais l'engagement des citoyens sera nécessaire pour aller au-delà.

Nous poursuivons notre effort de communication. Je vous invite à vous abonner à la lettre d'information du site Internet de la mairie, et vous recevrez par courriel toute nouvelle information. Outre la rénovation de ce site en mars 2016 désormais plus convivial et régulièrement mis à jour par Bruno (environ 40 visiteurs par jour), outre l'édition d'un bulletin municipal, un livret d'accueil destiné aux villageois est en cours. Nous saluons Liliane Guidot pour cette initiative.

Un cahier et une boîte sont aussi à votre disposition à la mairie, pour exprimer vos remarques, demandes ou suggestions.

Enfin, notre pays a connu autrefois des heures troubles. Nos anciens le savent : le village de Luc peut s'honorer d'une tradition d'hospitalité dans les moments graves. Nous allons pouvoir le montrer à nouveau.

J'ai été informé qu'une famille de réfugiés arrivera à la fin du mois à Luc. C'est une famille avec 6 enfants, venue d'Irak.

Cette accueil ne nous a pas été imposé. Un Comité de citoyens du Diois, le REDAR

(Réseau Diois de l'Accueil des Réfugiés) dont certains représentants sont présents dans cette salle, qui travaille depuis 1 ans à rendre cet accueil possible qui loue et équipe une maison à l'Évêché. Je revendique le choix de les accueillir au mieux. Car n'oublions pas que rien n'est jamais acquis et qu'il pourrait nous arriver, à nous, ou à nos enfants, d'avoir un jour besoin de cette **solidarité**. N'oublions pas le mot « **Fraternité** », dans la devise de la République. Chacun est donc invité à participer à cet élan de générosité. Cette famille a tout perdu. Elle appartient à la communauté des Yezidis, cibles de Daesh et objets d'un véritable génocide (assassinat de masse, villages brûlés...) . Notre **honneur** est de **bien les recevoir**. Je sais que de nombreux Lucois ont déjà proposé leur soutien, sous une forme ou une autre. Je compte sur vous pour que cet accueil soit exemplaire. J'en serai le garant.

Dans quelques semaines une réunion publique sera organisée pour l'accueil de **tous** les nouveaux arrivants à Luc-En-Diois.

eu la brillante idée de se marier à Luc.

Maintenant, le moment que vous attendez tous : place aux réjouissances pour fêter ensemble la nouvelle année.